

21.00 crédits

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séminaire pluridisciplinaire de problématique du travail</li> <li>• Méthodes de recherche en sciences du travail</li> </ul> <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p>
Thèmes abordés	<p>Dans le cadre du mémoire, les étudiants sont amenés à mobiliser une partie des apprentissages acquis dans le cadre des activités d'enseignement du master en sciences du travail pour comprendre une question du travail. Outre une démarche d'investigation et de synthèse de la littérature scientifique portant sur cette question, l'étudiant est amené à construire un design de recherche l'amenant à recueillir et à analyser des données empiriques en vue de répondre à sa problématique. En particulier, il est attendu qu'une perspective pluridisciplinaire soit intégrée dans la démarche et la discussion des résultats. Les étudiants ayant opté pour le "master européen en sciences du travail" développeront, dans leur mémoire, une perspective comparée. Le mémoire est défendu oralement au terme du parcours de l'étudiant, à l'occasion d'une défense publique animée par le jury.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Eu égard au référentiel AA du programme de master en sciences du travail, cette activité contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>AA.1.1. Utiliser les concepts théoriques disciplinaires pertinents pour comprendre les questions du travail.</p> <p>AA 2.1. Mener une analyse disciplinaire et pluridisciplinaire des problèmes du travail et de l'emploi en identifiant les enjeux, les acteurs et le contexte</p> <p>AA 2.2. Analyser et problématiser des situations pratiques complexes.</p> <p>AA 2.3. Comprendre et analyser les tendances et les évolutions à l'oeuvre dans le monde du travail et dans les discours des spécialistes et des acteurs.</p> <p>AA 2.4. Etre capable d'intégrer et de tenir compte des spécificités et des variables explicatives (culturelles, politiques, économiques) des systèmes politiques et de relations sociales dans les pays de la Communauté européenne*.</p> <p>AA 2.5. Connaître la démarche comparative, en saisir les exigences et pouvoir les appliquer à une question relative au travail ou à l'emploi*.</p> <p>AA.2.6. Comprendre et analyser les interactions entre dimension européenne et dimension nationale*.</p> <p>AA 2.7. Lire et comprendre la littérature scientifique notamment de langue anglaise</p> <p>AA 3.1. Etre capable de mettre en oeuvre les outils méthodologiques de la recherche en sciences du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• collecter et sélectionner des données empiriques pertinentes, en fonction de la question posée ;</li> <li>• exploiter et analyser ces données à travers différentes disciplines selon des méthodes rigoureuses, avancées et appropriées ;</li> <li>• interpréter les résultats et dégager des conclusions fondées.</li> </ul> <p>AA.4.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques et les articuler avec les pratiques de terrain.</p> <p>AA 4.3. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles à partir d'une perspective disciplinaire ou pluridisciplinaire</p> <p>AA 4.4. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en oeuvre).</p> <p>AA 6.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :</p> <p>AA 6.2. Faire preuve d'esprit critique de façon rigoureuse et argumentée.</p> <p>AA 6.3. Développer et mettre en oeuvre une démarche scientifique indispensable à tout travail de recherche.</p> <p>AA 6.4. Communiquer oralement et par écrit, de façon claire, structurée et argumentée.</p> <p>AA 6.5. Travailler en milieu international.</p> <p><i>Les (*) sont propres aux mémoires défendus dans le cadre de l'option « master européen en sciences du travail ».</i></p> <p>A la fin de cette activité, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• analyser, de manière pluridisciplinaire, un problème du travail ;</li> <li>• présenter et expliquer, de manière synthétique, une problématique des sciences du travail (thème, évolutions, enjeux, actions possibles, critique de celles-ci) à un public profane ;</li> <li>• problématiser une thématique des sciences du travail dans le cadre d'une démarche scientifique ;</li> <li>• synthétiser une littérature scientifique et de la questionner ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• présenter un travail écrit rigoureux et concis présentant la réflexion inhérente au travail de mémoire (argumentaire et analyse des sources) ;</li> <li>• présenter, oralement, les principales réflexions présentées dans le mémoire, et défendre le projet en répondant aux questions d'experts.</li> </ul> <p>*Spécifique à l'option « Master européen en sciences du travail ».</p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Le jury de mémoire est composé de 2 personnes : le promoteur du mémoire–projet et un lecteur académique interne déterminé par le secrétaire académique.</p> <p>Le mémoire fait l'objet d'une défense orale présidée par le promoteur de mémoire. La défense s'organise en quatre étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. s'ils l'estiment utile, les membres du jury, en l'absence de tout autre témoin (y compris l'étudiant), échangent quelques remarques préliminaires sur le travail écrit ;</li> <li>2. le candidat est introduit, avec le public éventuel et est invité à présenter, en une dizaine de minutes les objectifs, la méthodologie et les principaux points saillants de son mémoire ;</li> <li>3. les membres du jury, posent des questions et soumettent leurs commentaires au candidat, qui y répond ;</li> <li>4. le candidat, ainsi que le public éventuel, se retirent pour permettre au jury de délibérer.</li> </ol> <p>L'ensemble des quatre étapes ne doit pas dépasser 45 minutes.</p> <p>Chaque membre du jury remet une note sur 20 points, après discussion en jury et la note finale est la moyenne des notes des membres du jury.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le travail de fin d'études, qui consiste dans la rédaction d'un document écrit, doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Il permet de mettre en évidence notamment l'autonomie, le sens critique, les qualités personnelles et les compétences professionnelles de l'étudiant.</p> <p>Le mémoire est un :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Travail personnel et encadré</u> : le mémoire est rédigé personnellement, sous l'encadrement de votre promoteur. Vous veillerez à organiser au mieux vos rencontres avec le promoteur, en tenant compte des obligations et contraintes liées à sa fonction. En particulier, sachez que durant les périodes de congés universitaires (fin d'année, Pâques et été), de sessions d'examens ou lors de déplacements hors de l'université, votre promoteur sera légitimement impliqué dans d'autres activités ou absent de l'université.</li> <li>• <u>Travail spécifique</u> : le mémoire est spécifique en ce sens qu'il ouvre votre formation à la recherche universitaire. Limité à une question du travail, le mémoire de Master démontre votre capacité à délimiter un sujet précis, à mener une recherche personnelle sur celui-ci et à la présenter dans un format adéquat (nombre de pages limité, critères de forme et de fond).</li> <li>• <u>Travail méthodique</u> : le mémoire implique une démarche méthodologique adaptée.</li> <li>• <u>Travail intégré</u> : le mémoire s'intègre pleinement dans votre formation universitaire à l'Ecole des Sciences du Travail ; le sujet traitera d'une question limitée et liée au travail.</li> </ul> <p>L'étudiant se trouve à l'initiative du processus. Il veillera donc à se ménager des entrevues régulières avec son promoteur et à établir des modalités claires de travail pour mener à bon terme le mémoire.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Plateforme des mémoires de l'Ecole des sciences du travail : <a href="https://moodleucl.uclouvain.be/course/view.php?id=8360#section-0">https://moodleucl.uclouvain.be/course/view.php?id=8360#section-0</a></p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>TRAV</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences du travail (horaire décalé)	TRAV2M	21	LTRAV2910 ET LTRAV2900A ET LTRAV2010	